

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.
Les découvertes à la Briqueterie de
Château-Porcien.
Extrémité de Timon en bronze d'un
char romain trouvée à Montlhéry,
(Seine-et-Oise).

Découverte d'une Sépulture gauloise
à Lavannes (Marne), lieudit " le
Mont-Joly ".
Le second âge du fer en Russie.
Céramique gallo-romaine d'Argonne.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Nominations. — Ont été nommés :

Officier de la Légion d'Honneur : M. H. Deneux, archi-
tecte de la Cathédrale de Reims.

Chevalier de la Légion d'Honneur : M. Bruyant, insti-
tuteur à Taissy (titre militaire).

Officier de l'Instruction Publique : M. G. Chenet, Le
Claon (Meuse) ; M. Finot, professeur à Reims ; M. P. Savy
entrepreneur à Reims.

M. G. Chenet vient d'être désigné par M. Adrien Blanchet,
pour la rédaction des notices concernant une partie du nord-
est des Gaules, en vue de l'établissement de la carte archéo-
logique de l'Empire romain. (Union internationale des
Académies).

M. A. Thiérot vient d'être nommé membre de la Commission des monuments historiques (section préhistorique), Commission dont fait partie M. l'abbé Favret.

M. G. Chenet, sur la proposition de M. Tullias, a été désigné comme membre du Comité de correction de la nouvelle *Revue des Musées*.

Toutes nos félicitations.

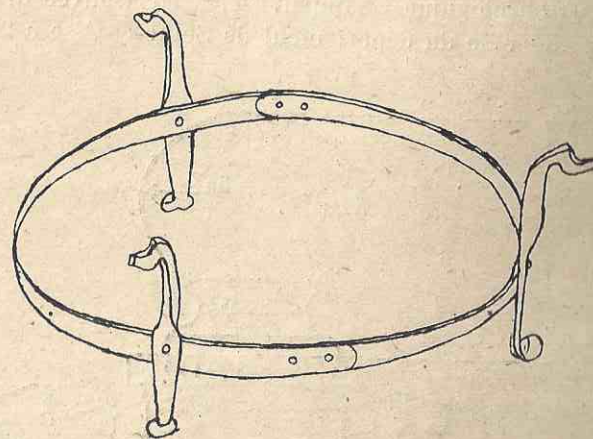
NOTA. — L'article si documenté sur les Cimetières gaulois, gallo-romains et mérovingiens, paru dans le dernier *Bulletin de la S. A. C.* et dont la signature a été omise au tirage, est de notre collègue M. J. Orblin.

Les découvertes à la Briqueterie de Château-Porcien

Trépied orné de têtes de canards

Les travaux effectués au printemps dernier, nous ont permis de découvrir plusieurs sépultures par incinération ; les vases entiers étaient très rares. La dernière, dont on suivait la trace par le mélange des terres qui l'avaient remplie nous paraissait devoir contenir un objet de grande dimension. En effet, à 1 m. 60 de profondeur (nous reviendrons plus tard sur cette hauteur de terre trouvée sur les incinérations de l'ensemble du cimetière), nous avons découvert un trépied en fer dont les supports étaient terminés par des têtes ressemblant à celles des canards. Pièce de fer forgé, composée d'un cercle de trente-huit centimètres de diamètre ; largeur : quatre centimètres ; épaisseur : un centimètre ; ce trépied est formé de deux parties assemblées au moyen de deux rivets. Les pieds qui forment l'ornement ont vingt-quatre centimètres de hauteur et sont rivés extérieurement au cercle. Le sommet de chaque pied est terminé par une tête, celle d'un canard sans doute. Nous remarquons que le maxillaire inférieur a une courbe très prononcée ; le col est très dégagé,

c'est le cas de le dire, un col de cygne. Ensuite, le pied s'élargit en forme de plastron (largeur : cinq centimètres) pour permettre le rivetage sur le cercle. Au fur et à mesure de la descente vers la partie inférieure, il se rétrécit pour tomber à deux centimètres. L'extrémité inférieure est formée d'un coude à l'équerre dont le patin, de forme presque ronde, a



quatre centimètres de diamètre ; l'ensemble est d'un poids total de quatre kilos cinq cents.

Au centre de cet objet, plusieurs vases brisés, en terre noire, ne contenaient que des ossements calcinés, il n'y avait pas addition de bronze ni de fer.

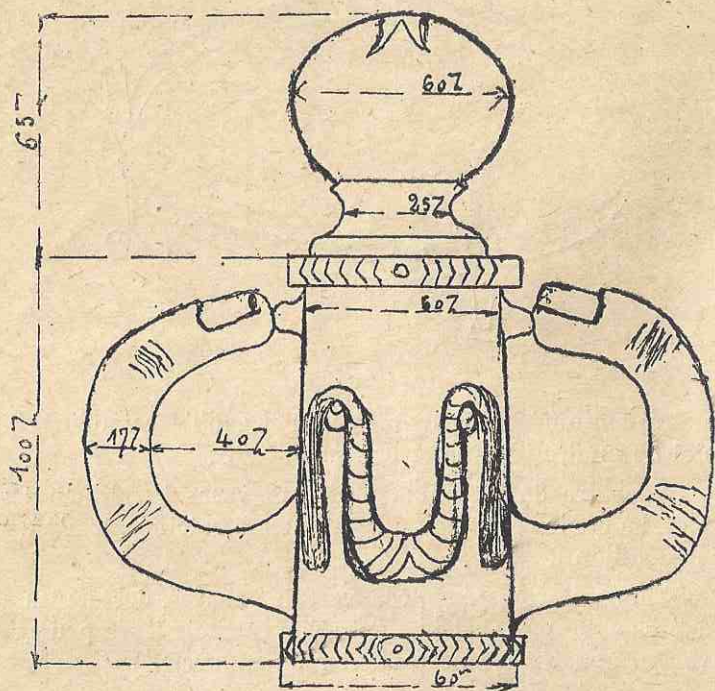
Si nous n'avions pas découvert de poteries, des doutes sur l'âge de cette pièce, pourraient s'élever, mais il ne peut y en avoir et nous la ferons remonter au 1^{er} siècle.

A. LARMIGNY.

Château-Porcien, le 4 Octobre 1926.

Extrémité de Timon en Bronze d'un Char romain trouvée à Montlhéry (Seine-et-Oise)

La pièce en bronze s'adaptant à l'extrémité de la flèche d'un char romain, que j'ai présentée aux membres de la Société Archéologique Champenoise, a été trouvée à Montlhéry, petite ville du département de Seine-et-Oise à 20 km.



de Corbeil (autrefois *Mons Lethericis* ou *Mons Lethericos*) et dont quelques auteurs font remonter l'origine jusqu'à l'époque gauloise.

Cette pièce a été trouvée par un jardinier, en faisant une tranchée pour la plantation d'arbres fruitiers, à 0 m. 80. de profondeur, dans les premiers jours de février 1918 ; c'est de lui que je l'ai acquise. Comme il n'avait aucune notion

d'archéologie, il n'a pas cherché à faire de sondage, ni à poursuivre ses recherches, ignorant qu'il se trouvait très probablement à proximité d'une fosse à char dont cette pièce en bronze marquait l'extrémité du timon : les deux doigts de la pièce formant anneaux, servaient à passer les courroies d'attache des deux chevaux du bige.

Cette pièce en très bon état de conservation est recouverte d'une patine verte très belle.

FLEURY.

Découverte d'une Sépulture gauloise à Lavannes (Marne), lieudit " le Mont-Joly "

Courant mars, labourant une pièce de terre au lieudit le Mont-Jolly (à Lavannes), j'avais remarqué, à mi-côte, un endroit où la terre m'avait paru noirâtre et de suite j'ai songé à une fosse, me réservant d'y revenir un peu plus tard lorsque le temps serait plus propice.

Peu après, le 4 avril 1927, semant ce champ avec un ouvrier, j'observais attentivement mon emplacement et j'aperçus les débris d'un vase en poterie assez grossière qui avait 14 cm. de profondeur et 9 cm. de diamètre à la base, d'après les fragments recueillis. A peu de distance, émergeait du sol (environ de 5 cm.), un cercle de métal qu'immédiatement je sortis de terre et me trouvai en présence d'un torque que je craignais, étant donné les conditions de ma découverte, n'être qu'une ancienne monture de lampe.

Ce torque, qui mesure 21 cm. extérieur, est formé par la torsion régulière d'une tige de bronze de 7 mm. de largeur, portant deux rainures sur ses côtés. Un petit cabochon rainé également, se trouve à la jonction des deux extrémités du collier. Dans le cabochon devait se trouver enchâssée une pierre qui est malheureusement disparue. Tout porte à croire que ce torque était plutôt une parure qu'un collier à ceinture vu la facilité avec laquelle on peut passer la tête à travers.

M. Bosteaux travaillant à proximité, je fais appel à ses

lumières, il identifie l'objet, revient au pays chercher sa sonde et des outils et après un quart d'heure de recherches, nous trouvons l'emplacement de la fosse. Celle-ci avait 1 m. 80 de long, 0 m. 60 de large et 0 m. 40 de profondeur et était orientée nord-ouest-sud-est. L'ayant fouillée, nous y retrouvons 2 bracelets de 7 cm. extérieur, ciselés en dents de loup, et les ossements dont j'ai conservé le maxillaire inférieur en raison de sa patine.

M. Bosteaux m'a déclaré être assez surpris de trouver une fosse en cet endroit, croyant qu'il n'en existait que plus haut. De nouveaux coups de sonde ont été donnés et d'autres fosses découvertes. L'une a été explorée le 13 avril en présence de M. Morgen, de Reims, mais elle avait été violée jusqu'à la ceinture, le reste du squelette était bien en place.

Dans une autre, MM. Bosteaux frères ont trouvé également un torque, deux bracelets, etc., et plus tard une tombe à char, dont quelques vestiges vous sont présentés.

G. JACTAT.

Le second âge du fer en Russie

Jusqu'ici l'extrême limite du second âge du fer était marquée à l'est par la nécropole de Sarubinetz sur le Dinepr, dans le gouvernement de Kier, nécropole de la Tène III.

M. Iakounina Ivanova, de Moscou, nous fait connaître, dans le N° 1 de *Turasia septentrionalis antiqua*, une trouvaille faite à peu près sous le même méridien mais plus au sud et dont certains éléments tout au moins appartiennent à la Tène I (Marnien).

Cette trouvaille, malheureusement fortuite et recueillie sans méthode, mais cependant du plus haut intérêt rien que pour elle-même, a été faite au printemps de l'année 1903, dans les terrains de la ferme de Bougakom dans le cercle d'Ananiev, gouvernement de Kherson.

Il faut noter tout spécialement un magnifique casque intact dont on pourrait donner comme une réplique parfaite, le casque des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), et une situle en bronze intacte qui a son prototype dans les situles hallstattiennes et se rapproche beaucoup de la situle de Bologne (Cf. Déchelette, T. II², p. 760, fig. 291¹), comme le remarque l'auteur.

En dehors de ces deux pièces superbes, il existe d'autres objets moins nets comme date :

Une fibule que M. Iakounina Ivanova apparenterait à celles de la Certosa ;

Deux lances en fer ;

Deux paires de mors en fer avec leurs montants en fer ou en bronze ;

Une pièce en bronze indéterminée, mais qui pourrait être une forme spéciale des pitons de char, que Déchelette appelle « barres de fermeture ou d'appui » mais dont la destination demeure hypothétique ;

Enfin une pièce en bronze indéterminée elle aussi, mais que nous pensons pouvoir assimiler aux objets que nous avons trouvés, le regretté L. Bérard, A. Thiérot et moi, à Mairy-sur-Marne et que nous avons décrit dans le *Bulletin* (1913, p. 115, fig. 15).

D'après ce court compte rendu on doit comprendre l'importance archéologique de cette découverte et on ne peut que s'associer, dans la Marne en particulier, à l'espoir exprimé par M. Iakounina Ivanova que des fouilles méthodiques viennent exhumer les antiques souvenirs de l'Ukraine du sud-ouest et fournir à l'étude du Marnien de nouveaux éléments.

FAVRET.

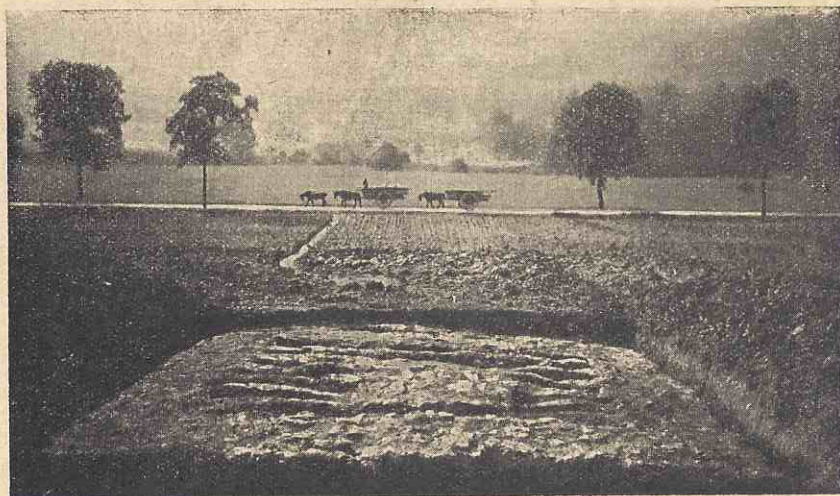


Photo G. Chenet, 1913

Cliché Revue des Musées.

LE FOUR DE TUILIER DU GORGET-PÉRIN AU CLAON (MEUSE)

Céramique Gallo-Romaine d'Argonne

Les Ateliers de la Vallée de la Biesme

A l'heure actuelle, tant d'après les recherches poursuivies pendant près de quarante années par le D^r Meunier à Lavoye et à Autrécourt que d'après mes propres fouilles en ces endroits aussi et en divers autres de la région, il m'est possible d'affirmer que dans l'*Etablissement céramique gallo-romain d'Argonne*, une des principales fabrications, sinon la principale, celle de la poterie à couverte rouge lustré dite aussi sigillée (1), débuta vers le milieu du III^e siècle, pour persister, avec diverses alternatives de prospérité, de décadence et de relèvement, jusque dans le cours du V^e siècle.

Mes recherches m'ont permis d'établir en outre que les

(1) Une fois de plus je tiens à protester, contre l'emploi pour ce genre de poterie, du terme *samien* tout à fait impropre et du reste, délaissé par la plupart des auteurs.

différents *ateliers de l'établissement* pouvaient être répartis en plusieurs groupes (v. fig. 1).

1^o GROUPE DE LA VALLÉE DE L'AIRE, aux lisières ouest de la forêt d'Argonne, comprend les ateliers de Lavoye-Autrécourt que je dénomme habituellement *ateliers de Lavoye* (1) et ceux échelonnés depuis l'extrémité sud du massif argonnais en descendant la vallée de l'Aire, très probablement jusqu'à son débouché dans celle de l'Aisne vers Grandpré : Clermont-Lochères et ateliers au nord de Varennes, vers Châtel et les Ardennes.

2^o GROUPE DE LA FORÊT DE HESSE ET DE LA VALLÉE DE LA BUANTE : nombreux ateliers dans la forêt de Hesse et à ses abords immédiats, sur le plateau au nord d'Avocourt et vers le Pont-des-Quatre-Enfants ; à ce groupe appartiennent aussi les ateliers des Allieux-Vauquois qui reliaient Avocourt à la vallée de l'Aire (2).

3^o GROUPE DE LA VALLÉE DE LA BIESME, celui que je vais décrire en détail et qui logiquement devait se rattacher à celui de la vallée de l'Aire par une chaîne d'ateliers, encore à découvrir parce qu'ils se cachent sous les prairies, situés dans le défilé entre les Islettes et Clermont.

A ces trois premiers groupes déjà reconnus et en raison de l'existence de divers indices géologiques, onomastiques ou archéologiques, en raison surtout de la persistance en ces lieux jusqu'à nos jours de l'industrie céramique : poteries, faïenceries et tuileries, quoique l'on n'y signale point encore d'ateliers gallo-romains, je propose pourtant d'ajouter deux groupes nouveaux, *hypothétiques* à la vérité, mais où les chercheurs de l'avenir trouveront sûrement un jour d'intéressants gisements.

A. — GROUPE MONTFAUCON-ROMAGNE, parmi les derniers *témoins* dans cette direction nord-est de notre *étage albien* et de ses argilières de choix.

B. — GROUPE WALY-PASSAVANT, en bordure méridionale du massif d'Argonne.

(1) G. Chenet. — Cf. *Un alphabet gallo-romain dans Revue des Etudes anciennes*, 1927, p. 190, note 1.

(2) G. Chenet. *Les potiers d'Avocourt...* dans *Revue Archéologique*, 1917 et *L'Atelier... du Pont-des-Quatre-Enfants...* dans *Bulletin S. Arch. Champenoise*, 1927.

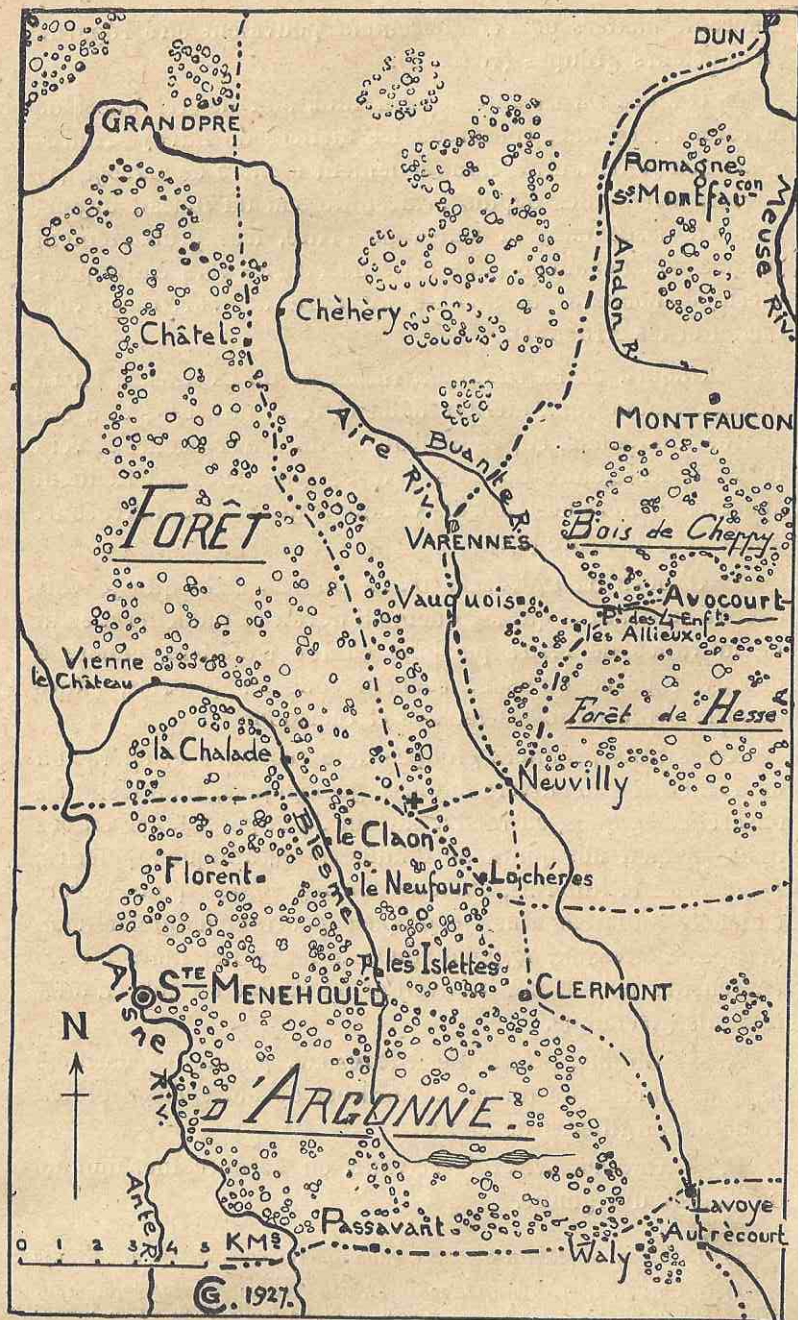


Fig. 1. — LES DIVERS GROUPES CÉRAMIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT d'Argonne
Les lignes pointillées indiquent le tracé des voies romaines

Je dis que ces cinq groupes, quoique répartis sur environ quarante kilomètres en direction nord-sud et sur vingt en étendue est-ouest, formaient un seul établissement, parce que dans les trois groupes déjà en partie étudiés, nous retrouvons les estampilles nominales de mêmes artisans et reconnaissons avec les poinçons de mêmes décorateurs les mêmes styles ornementaux ; dans cet établissement, les ateliers devaient être situés en raison de la richesse et de la facilité d'exploitation des gisements de matière plastique, encore peut-être des affinités plus ou moins sympathiques entre maîtres et ouvriers de caractère plus ou moins indépendant ou sociable, mais aussi en raison de la proximité des grandes voies romaines facilitant l'accès à tels et tels débouchés commerciaux.

Le premier groupe était sur la voie Camp de Fains-Arlon et son centre principal, Lavoyé, juste au croisement de cette voie avec celle Verdun-Châlons. Le cinquième, B, était le long de cette même voie Verdun-Châlons tandis que le quatrième, A, pouvait atteindre facilement à la Meuse par la voie d'Arlon et au pays Rémois par la Haute-Chevauchée vers Châtel et Chéhéry. Le second groupe était traversé par la voie Senon-Croix-de-Pierre (1) ; le troisième enfin tout contre la voie de Reims-Metz, pouvait aussi communiquer très facilement avec les ateliers du nord de l'établissement par la transversale Croix-de-Pierre-Châtel (Haute-Chevauchée), trait d'union entre les voies Reims-Metz et Reims-Trèves.

Outre ceux des groupes hypothétiques A, Monifaucou-Romagne et B, Waly-Passavant, je suis persuadé qu'il reste à découvrir de-ci de-là, aux abords de la forêt, pas mal de petits ateliers d'isolés, autrefois installés en quelque site favorable, auprès des sources ou ruisselets, si nombreux dans toute l'Argonne.

A la suite de mes découvertes à Lavoye de 1920 à 1923, de plusieurs fours de construction archaïque (2), très différents des types de modèles romain, et où des potiers encore

(1) Cf. G. Chenet. L'établissement gallo-romain et le Bourgo de Senon. Meuse dans Bulletin Archéologique, 1922.

(2) J'ai l'intention de publier prochainement dans le Bulletin de la Société Archéologique Champenoise une étude sur ces fours gallo-belges.

gaulois du 1^{er} siècle ont fait cuire des vases du genre dit *belge*, je puis affirmer que dans certains de nos ateliers, la fabrication, *d'importation romaine*, de la poterie à couverte rouge lustré, n'a fait que succéder sur place à celle d'une poterie *bien indigène*.

Les légions et leur suite d'artisans n'ont pas nécessairement créé dans les Belges toutes industries et sans vouloir amoindrir la valeur de l'apport romain, il ne faut pas non plus exagérer son importance et toujours déprécier les qualités d'intelligent labeur et de sens artistique de nos ancêtres gallo-belges (1).

Il ne m'est pas possible, par contre, de préciser maintenant dans lequel de nos groupes de l'*établissement* d'Argonne débuta la fabrication du rouge lustré ; toutefois c'est non loin d'Avocourt, auprès du Pont-des-Quatre-Enfants, tout contre la voie Senon-Croix-de-Pierre que j'ai trouvé, fin juillet 1914, les vases moulés qui me semblent les plus anciens, c'est-à-dire ceux du style le plus élégant, les plus proches de la *manière* et de la technique rutène ou arverne puisqu'il est plus que probable que nos premiers artisans en terre sigillée sont venus du Midi ou du Centre des Gaules ; j'ai trouvé à la Caouette, alors et depuis, toute une série de manqués provenant d'un « *mouton* » du *Tocca* qui allait si abondamment produire à Lavoye (2), mais c'est ici certainement qu'il a travaillé tout d'abord, puisque ses *poignons* de la Caouette sont *absolument neufs*, à fleur de coin, bien plus frais que les siens de Lavoye pourtant pour la plupart au relief encore si net.

D'Avocourt et de la forêt de Hesse des potiers auraient bientôt essaimé vers Lavoye où *Tocca* et *Tribunus* avec lui

(1) Ces qualités chez nos potiers sont excellemment mises en relief par l'article si important de M. H. Lorimy : *Dépôt de poteries gallo-romaines et estampilles de potiers à Vertault* dans *Bulletin Archéologique* 1923 et par la magnifique publication du Professeur Dr G. Behrens, figures et planches en couleurs de *Bodenurkunden aus Rhein Hessen, I, La Tène-Zeit, Späte Stufe*, Mainz 1927.

(2) *Tocca* qui devait rechercher, par cuisson à température élevée, l'obtention d'un rouge très riche se rapprochant de celui des poteries méridionales a dû assez souvent friser la catastrophe et manquer quelques fournées par surcuisson et coups de feu, puisque de Lavoye je possède aussi une énorme quantité de tessons provenant d'une de ces fournées et tous de sa *première manière*, celle de la Caouette et des vases ornés de Lavoye à l'estampille *en fer à cheval*. — Voir trouvailles de la chambre P dans G. Chenet, *Rouelles de plomb*, in *Bulletin Archéologique* 1919.

semblent jusqu'à présent les fondateurs des ateliers de la Vérine, entre l'an 120 et l'an 150 mais plutôt vers 150 (1).

Le groupe de la vallée de la Biesme nous a fourni jusqu'ici des œuvres du potier-décorateur *Tribunus* ou des artisans de son école puis d'autres de ses successeurs ayant travaillé très probablement sans arrêt, sauf une courte interruption après l'an 250, jusqu'au début du 5^e siècle, mais alors et depuis 280 environ, en poteries décorées à la molette.

Les Allieux-Vauquois qui eurent pourtant des ateliers de vases moulés florissants, semblent surtout s'être considérablement étendus pendant tout le 4^e siècle (vase moletés), — Avocourt également, tandis que Lavoye jusqu'ici ne nous a donné que deux fours de la *seconde période*. Du reste le développement progressif de la fabrication des vases moletés me semble avoir procédé plutôt du sud vers le nord de l'Argonne.

Il est bien évident que, malgré les résultats déjà acquis à la suite de multiples fouilles faites avec le plus de soin possible et sur lesquelles est basé cet essai très sommaire de classification et de chronologie, de nouvelles découvertes devront fournir une documentation plus précise et permettant de faire modifier quelque peu certaines de nos conclusions. Ces conclusions seront probablement tenues par certains pour prématurées, mais j'ai cru toutefois nécessaire de les présenter à la discussion. En archéologie, pour ne pas piétiner sur place, il ne faut pas hésiter, prudemment il est vrai, à jalonner de bonne heure sa voie ; d'autres chercheurs plus heureux ou plus avisés pourront ensuite hardiment suivre le tracé primitif, ce que nous espérons, ou le modifier par

(1) Je prépare la publication d'un très vaste recueil, et même de plusieurs s'il y a lieu, de planches, avec texte descriptif, reproduisant les vases, moules et types décoratifs des vases ornés de l'*établissement d'Argonne*. C'est de ce recueil que je détache, à l'intention de la *Société Archéologique Champenoise*, les dessins de moules de Lavoye de la fig. 2. — Ces moules font partie d'une série-type de céramique gallo-romaine d'Argonne que j'ai offerte au Musée de Saint-Germain en 1926.

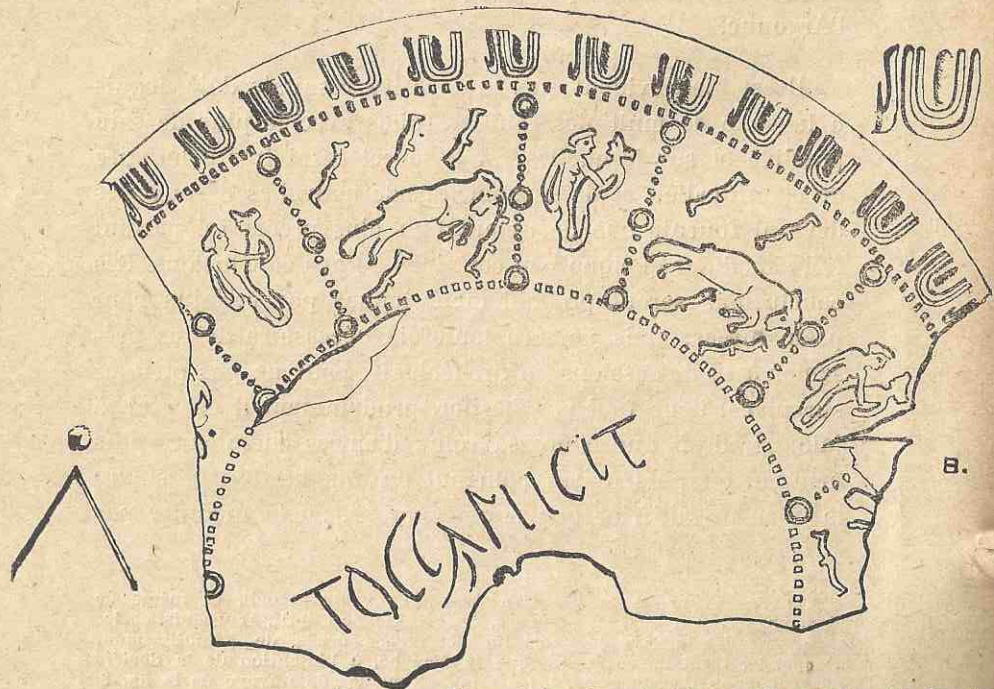
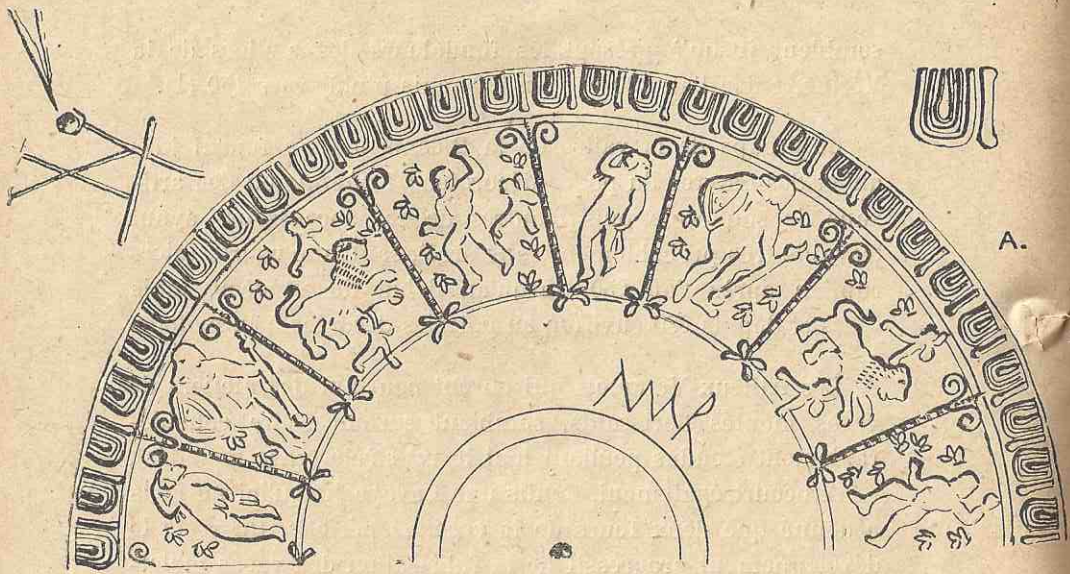
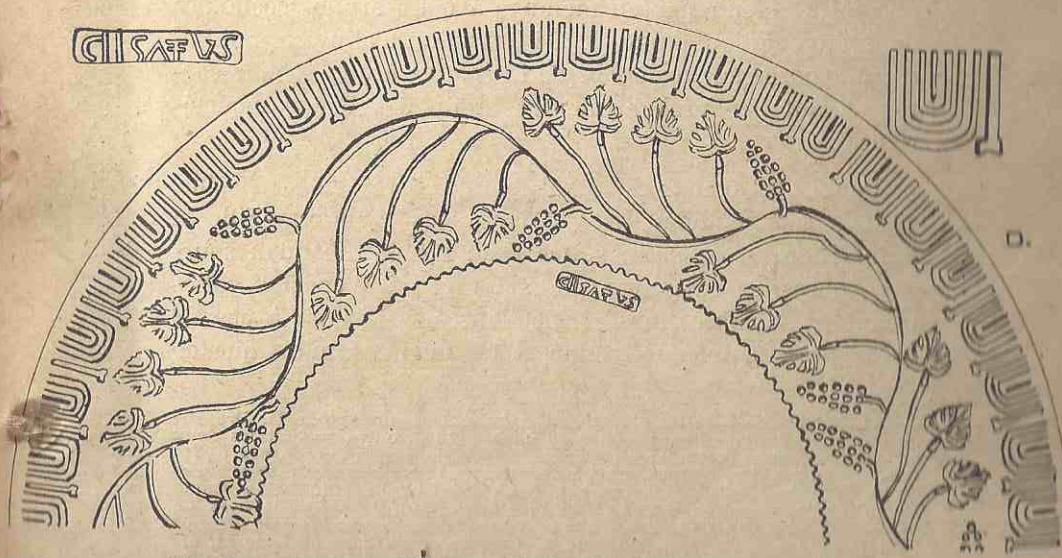
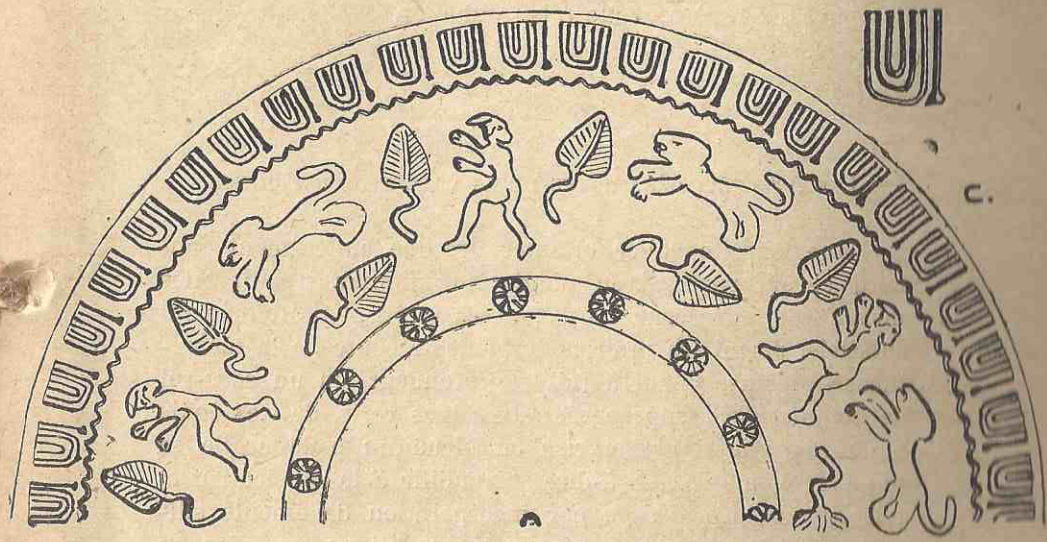


Fig. 2. — Décor de moules céramiques d'Argonne : A. du style de « dans la forêt » ; D. de Gesatus. (Réduction à 1/2.)



Tocca avec graffite *Mar* ; B. avec graffite *Tocca fecit* ; C. « le peureux »

de nouveaux repères, cette fois, souhaitons-le, définitivement fixés (1).

**

LES ATELIERS CÉRAMIQUES DE LA VALLÉE DE LA BIESME

Dans l'étroite vallée orientée presque entièrement sud-nord et où, sur environ vingt-cinq kilomètres, entre des massifs de gaize couverts d'épaisses forêts et profondément entaillés, parmi les prairies serpente le cours de la torrentueuse Biesme, gisent à faible profondeur, en un sous-sol de l'*infracretacé*, superposés aux sables verts, de très épais bancs d'argile figuline grise ou bleuâtre ; cette argile se pique facilement, c'est-à-dire se fendille à la dessiccation et réclame un *dégraissage* par incorporation d'éléments siliceux ou silico-calcaires : pour la céramique grossière ou commune les sables verts lavés, débarrassés de leurs particules terreuses peuvent parfaitement convenir pour cet usage, mais pour la poterie fine à lustre ou à couverture glacée, le résultat à obtenir par un mélange à notre argile secondaire de sédimentation d'une argile jaunâtre d'alluvion quaternaire déposée sur les crêtes de l'Argonne à une époque correspondant très probablement à la fin des temps moustériens.

Depuis les étangs de Saint-Rouin, source de la Biesme, jusqu'à son confluent avec l'Aisne sous Vienne-la-Ville et Saint-Thomas, en notre vallée l'eau partout abonde : sources, mares ou ruisselets ; la forêt qui à l'époque gallo-romaine, et d'après mes vérifications, devait avoir à peu de chose près, la même étendue et les mêmes limites que de

(1) Outre l'essai de classification des types céramiques par H. Dragendorff, *Terra sigillata* dans *Bonner Jahrbücher*, 1895, outre surtout les deux très remarquables volumes de Déchelette, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, où l'auteur du reste ne s'est occupé que des ateliers de la Gaule proprement dite en laissant de côté notre Gaule Belgique, l'ouvrage actuellement le plus important, tout à fait hors de pair et absolument indispensable aux travailleurs, sur l'ensemble de nos ateliers gallo-romains de céramique à couverture rouge lisse ou décorée, est celui du Dr Felix Oswald et de M. T. Davies Pryce : *An introduction to the Study of Terra Sigillata, treated from a chronological standpoint* : in-4°, 286 p. et 86 planches, Londres, 1920.

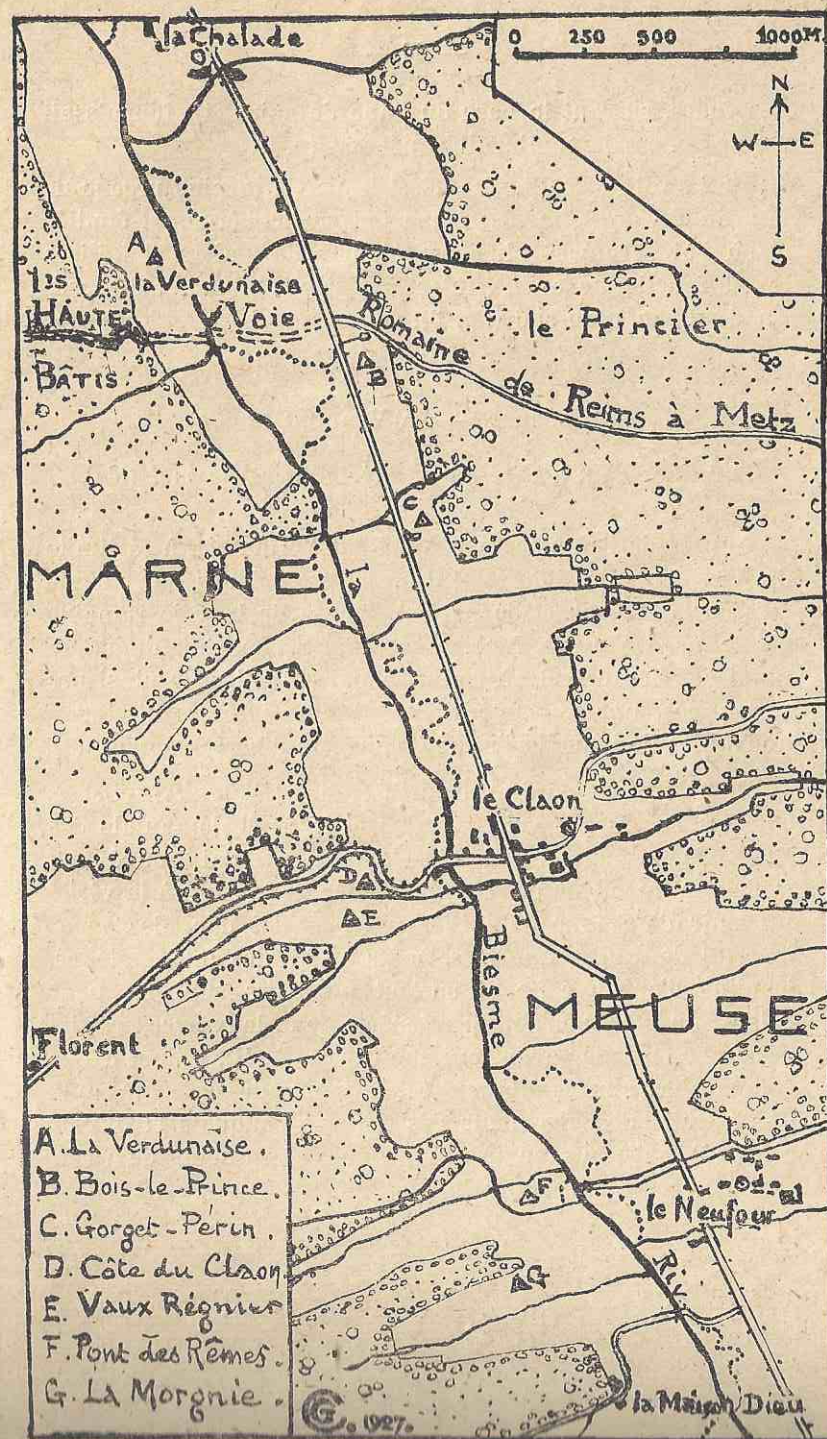


Fig. 3. — Ateliers céramiques gallo-romains de la vallée de la Biesme. Δ indique les emplacements

nos jours, suivant la base du banc de gaize (1), fournissait à nos potiers le combustible nécessaire.

De la vallée de Biesme, c'est la partie la plus proche de la grande voie Reims-Metz que j'ai particulièrement étudiée et où j'ai découvert plusieurs ateliers de potiers et tuiliers ayant fonctionné au II^e, III^e et IV^e siècles et ainsi disposés en direction nord-sud (fig. 3).

FLORENT. — LA VERDUNAISE

Vestiges d'un atelier du IV^e siècle à poterie molettée

Auprès de l'emplacement du Pont-Verdunois, à la limite des territoires des Rèmes et des Médiomatriques, sur chaque rive de la Biesme et de part et d'autre de la voie romaine de Reims à Verdun, Metz et Strasbourg, existait du I^{er} au IV^e siècle, sur ce sol où convergent les limites de plusieurs communes, une agglomération des plus intéressantes, aux trouvailles de laquelle j'ai déjà consacré diverses notices (2).

Dans la partie nord-est de cette station (Florent, *Son C*, 28), entre la Biesme, la voie romaine et la forêt domaniale des Hauts-Bâtis, mais assez près de la forêt, j'ai trouvé non seulement moellons de gaize calcinée qui peuvent à la vérité provenir d'un four de tuilier puisque j'ai d'ici des *moutons* (3) de tuiles, *imbrices*, mais aussi des luts, galettes, boudins d'argile cuite et surtout plusieurs supports pour bols 37 du type courant au IV^e siècle dont deux avec graffiti tracé par le potier avant cuisson (fig. 4, A, B), et tout à fait comparable aux nombreux échantillons de ce genre que j'ai extraits des gisements des Allieux-Vauquois et d'Avocourt (4), avec aux environs quelques fragments de vases

(1) Pour « le profond avantage que la géologie peut fournir aux archéologues, j'entends la géologie en fonction de terre cultivable » voir *Chronique gallo-romaine* de Camille Jullian dans *Revue des Etudes anciennes*, 1923, 2, p. 8.

(2) G. Chenet. *Buste balsamique du Princier* (Pont-Verdunois) dans *Pro Alesia*, VII, 1922 et *Verdunaise et Pont-Verdunois* dans *Almanach Matot-Braine pour 1928*, Reims.

(3) Cf. G. Chenet. *L'atelier céramique gallo-romain du Pont-des-Rèmes* dans *Bulletin Société Archéologique Champenoise*, 1913, p. 15.

(4) Cf. G. Chenet. *Graffites Aquilins...* et *Graffites et estampilles...* dans *Revue Archéologique* 1908 et 1911.

décorés à la molette ; il m'est donc permis, je crois, d'affirmer que nous avons ici tout proche un four de la *seconde période céramique d'Argonne* (1), sur les substructions duquel je n'ai pu, malgré de très actives recherches, mettre encore la main.

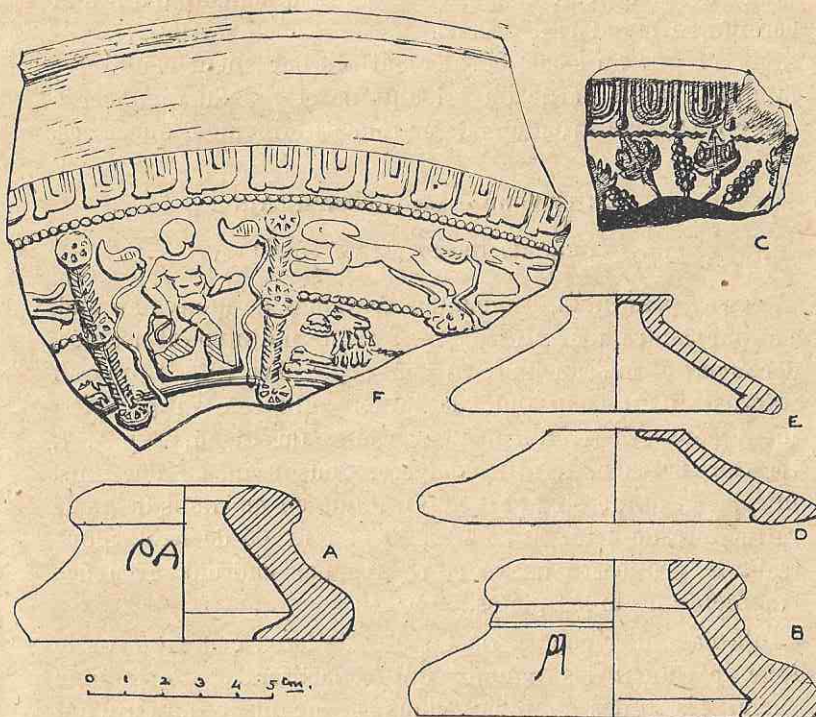


Fig. 4. — A, B, supports inscrits de la Verdunaise. — C, fragment de moule du Princier. — D, E, supports à gobelets de la Côte-du-Claon. — F, fragment de vase 37 du Vaux-Régner. Collection G. Chenet.

LA CHALADE. — BOIS-LE-PRINCE

Vestiges d'atelier de potier : style de Tribunus

Dans la même station du Pont-Verdunois mais de l'autre côté de la Biesme, après avoir en 1900 sur le territoire du Claon, *Son A*, forêt domaniale, dans la partie supérieure d'une cavité funéraire, trouvé un fragment de moule pour bol 37 du II^e siècle du style de Tribunus (fig. 4, C), je recueillis en 1919 à quelques mètres de là et sur le territoire de

(1) Cf. G. Chenet. *Un alphabet gallo-romain...*

La Chalade, *Son B*, 5 et 6, près de la Petite fontaine du Bois-le-Prince, terrain G. Chenet, un autre fragment de moule très altéré mais portant encore ove et ligne zigzagüée de Tribunus ; tout récemment, fin novembre 1927, lors des travaux de pose de ligne téléphonique j'ai vu mettre à jour un amas de gaize calcinée provenant certainement d'un four céramique établi tout proche. Malheureusement des extractions d'argile au siècle dernier ont profondément bouleversé la plus grande partie du sol antique et j'ai dû renoncer à chercher les substructions de ce four certainement anéanties.

LE CLAON. — LE GORGET-PÉRIN

Four de tuilier du IV^e siècle

Assez près de là, à quelques centaines de mètres au sud, j'ai par contre, tout près d'une fontaine maintenant drainée, découvert et mis au jour, en août-septembre 1913, l'appareil inférieur d'un beau four de tuilier gallo-romain parfaitement conservé (frontispice), territoire du Claon, *Son A*, 7, Le Gorget-Périn, terrain Wayère. Sous 0 m. 20 d'humus, m'apparut le massif parallélépipédique en moellons de gaize réfractaire de 4 m. 40 × 4 m. 20 et 1 m. 60 de haut, montrant le gril assez usagé et repavé par endroits avec des fragments de tuiles plates.

De l'alandier central de 4 m. 50 de long, courant sous le four, partaient les canaux qui répartissaient la flamme parmi les tuiles empilées dans la chambre aujourd'hui détruite ; à l'avant du massif une voûte légère en moellons de gaize aussi prolongeait l'alandier (fig. 5) ; son sol calciné était, comme dans les foyers d'hypocaustes, incliné en pente douce, depuis le fond vers la bouche, pour l'écoulement facile des eaux d'infiltration et de condensation. A l'avant du four existait une fosse-chaufferie creusée dans le sol mais non murée, dans laquelle j'ai recueilli avec quelques *moutons* de *tegulae* et *imbrices*, quelques tessons du III^e mais surtout du IV^e siècle (1).

(1) Cf. G. Chenet. *Fours céramiques gallo-romains d'Argonne* dans *Revue des Musées*, n° 9, 1927 d'où sont extraits trois des clichés de cette notice mis très aimablement à la disposition du *Bulletin* par M. X. Aubert, directeur de la Revue auquel j'adresse mes meilleurs remerciements.

C'est un four presque semblable mais un peu plus grand, que M. R. Forrer, Conservateur des Musées préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, a mis à découvert avec plusieurs autres de genres différents, en 1910, de l'établissement

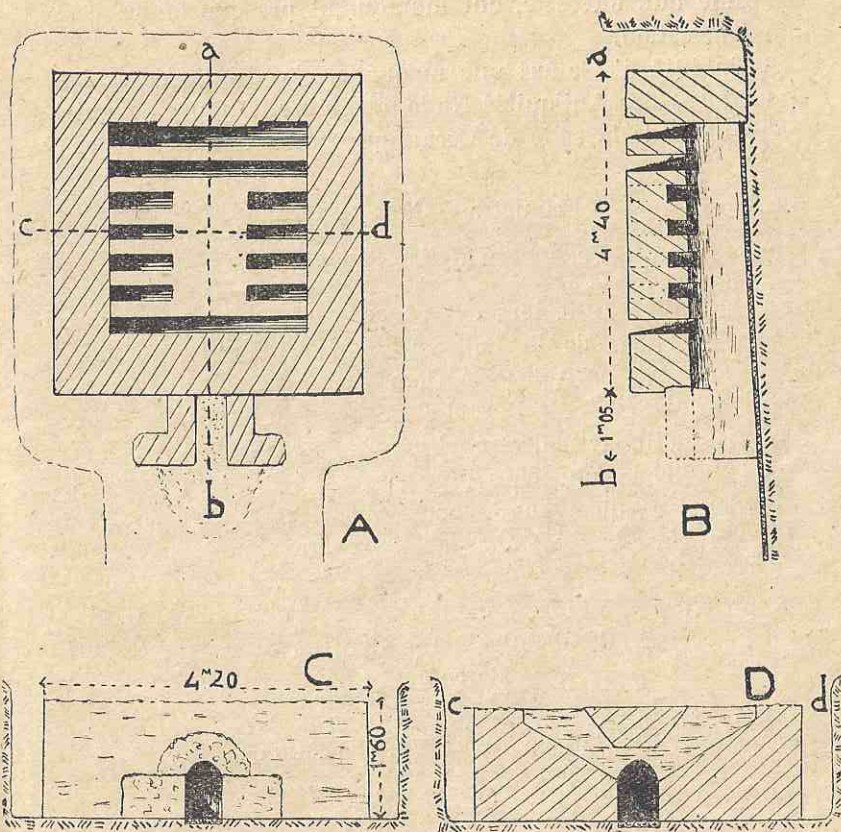


Fig. 5. — Plan et coupes du four de tuilier du IV^e siècle du Gorget-Périn. Le Claon.

céramique d'Heiligenberg dans la vallée de la Bruche (1).

M. W. Ludowici, de ses fouilles de la célèbre station de Rheinzabern dans le Palatinat, nous a donné dans ses *Katalog. III et IV* (2) les dessins et photographies de plusieurs fours de tuiliers de même genre.

(1) Four n° IV, pl. IV et fig. 15-17. Cf. Dr R. Forrer. — *Die römischen Terrastigillata Topfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler in Elsass*, Stuttgart, 1911.

(2) Munich, 1908 et 1912.

Fait très intéressant et que j'ai déjà signalé (1), le dispositif de chauffe de ces fours s'était conservé jusqu'à nous, malgré le gaspillage de combustible qu'il entraînait nécessairement, dans les petites tuileries de la vallée de la Biesme qui, du reste, ont maintenant presque toutes cessé la fabrication.

En 1914, j'ai offert une maquette très réduite de ce four au Musée des Antiquités Nationales où elle figure devant la cheminée de la salle de Céramique gallo-romaine.

FLORENT. — CÔTE-DU-CLAON

Vestiges d'atelier de gobeletier

De 1907 à 1910, lors des travaux de consolidation de la grande courbe de la Côte-du-Claon, territoire de Florent, Marne, Son D. 279, terrain Chevalier, à peu de distance de la fontaine de la Côte-Pernet et du ruisseau du Vaux-Régnier, j'ai recueilli, avec divers objets gallo-romains et de nombreux tuileaux, plusieurs supports (fig. 4, D, E) en terre grise et rougeâtre du type de ceux que j'avais trouvés déjà à Lavoye chez le Gobeletier et en divers ateliers d'Avocourt et des Allieux (2), type spécial utilisé pour la fabrication de divers vases globuleux de terre grise ou noirâtre. Il m'est donc permis de déduire de cette trouvaille la proximité d'un atelier pour vases de ce genre.

FLORENT. — VAUX-RÉGNIER

Four de potier

Non loin de là, le ruisseau du Vaux-Régnier traversé, sur une pente douce exposée au nord, Florent, Son D. 319, terrain Bailly frères, mes sondages me révélèrent dès 1912, l'empla-

(1) G. Chenet, *Fers de bêches de potiers et tuiliers gallo-romains*, dans *Bulletin Archéologique*, 1920.

(2) G. Chenet, *Gobelets ovoïdes moulés...* dans *Pro Alesia*, T. V., 1920. Ces gobelets aussi d'inspiration nettement indigène sont dérivés de formes gallo-belges semblables à celles que j'ai remarquées dans mes *trous noirs* du 1^{er} siècle à Lavoye et que mon ami F. A. Schaeffer a figurées de ses fouilles de *La Néropole gallo-romaine de Stephansfeld-Brumath* dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace* 1923 et 1924.

Le Dr G. Behrens du Central-Museum de Mayence a dans *Beitrag zur römischen Keramik* donné des photographies de spécimens tirés d'un moulin de vases de ce genre, *Mainzer Zeitschrift*, 1915.

cement d'un four céramique dont je ne pus dégager les substructions qu'en janvier 1914 ; je n'en puis donner les mesures exactes car presque tous les documents le concernant furent détruits en 1914-1915, mais il était, avec une même orientation, de dimensions un peu moindres que le four A du Pont-des-Rêmes et de même type : en ovale allongé avec de part et d'autre de la bouche de l'alandier



Cliché Revue des Musées.

Fig. 6. — LE FOUR du VAUX-RÉGNIER A FLORENT, Marne. Fouilles G. Chenet Janvier 1914

un mur contrefort, délimitant la partie sud de la chaufferie (fig. 6) ; les autres côtés de cette chaufferie n'étaient pas murés, ni son sol drainé en raison du reste de la pente naturelle ici bien plus accusée qu'au four A ; ni fosse à terre contiguë ni tranchée-drainage, aussi les déchets de fabrication étaient-ils peu abondants, ayant été sans doute emmenés beaucoup plus loin : un seul moule que je n'ai

plus et très peu de fragments décorés, vases lisses de mêmes types qu'au Pont-des-Rêmes. Le décor des vases me paraît ici, parce que moins soigné, indiquer une fabrication plus récente qu'au four A ; le fragment représenté ici (fig. 4, F), provient d'un moule identique à celui duquel fut tiré le vase que j'ai recueilli vers 1908 aux Allieux-Vauquois ; des moules et vases de ce style figurent très abondamment parmi les trouvailles de Lavoye, voir *Germanus, Africanus*, le *Maitre aux Dieux* et *mouton du grand trou noir*, tous semblant indiquer la fin du II^e siècle ou le début du III^e. Les déchets de fabrication, en général très peu cuits, étaient très altérés par les gels et dégelés par suite de leur séjour à faible profondeur, aussi, sur une cinquantaine d'estampilles, je n'ai pu en déchiffrer que sept donc la liste fut détruite en 1914.

FLORENT. — PONT-DES-RÊMES

Four de potier

Le très intéressant atelier céramique du Pont-des-Rêmes que j'ai pu très méthodiquement étudier en 1912, ayant fait l'objet d'un important travail paru en 1913 dans le *Bulletin* (1), je me contente d'en rappeler les caractéristiques principales : territoire de Florent, *Son D, 447, terrain Delière*, près du ruisseau du Vauyot ; four en ovale allongé avec renforts de soutènement, précédé d'une chaufferie murée et drainée, fosse à terre, tranchée-drainage avec puisard. A la suite d'un accident de cuisson, une fournée entière ayant été manquée, une partie de la chaufferie, la fosse à terre et la tranchée-drainage avaient été comblées avec les déchets de surcuisson, le « mouton », d'où récolte de nombreux accessoires d'enfournement, massettes, galettes, anneaux, supports, colifichets, tuyaux, luts pavés de sole, et de vases de types divers, tasses, assiettes, plats, terrines, dont la plupart avec estampilles nominales soit : 327 estampilles de 35 variétés appartenant

(1) G. Chenet, *L'atelier céramique gallo-romain du Pont-des-Rêmes, Florent, Marne*, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Reims, 1913, 52 pages, 9 pl. et grav.

à 25 potiers bien déterminés et à 4 douteux. Outre les vases lisses estampillés j'avais recueilli une grande quantité de fragments de bols décorés et de quelques moules, presque tous du style de *Tribunus*.

Cette trouvaille m'avait permis de placer l'époque d'activité de l'atelier vers l'an 150, d'étudier la zone de diffusion de ses produits et de faire des observations sur la technique de

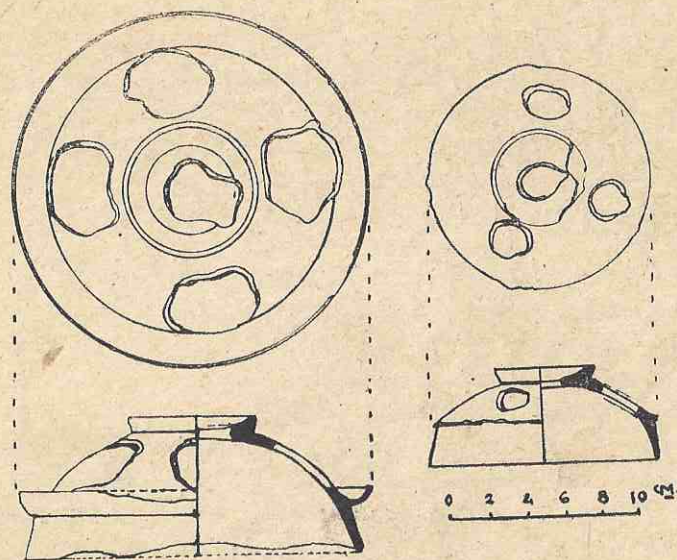


Fig. 7. — Supports *extemporanés* du Four du Pont-des-Rêmes
Collection G. Chenet

fabrication et de cuisson de nos potiers de la vallée de la Biesme au I^{er} siècle.

Ne les ayant pas publiés en 1913, je présente aujourd'hui deux supports de fabrication *extemporanés* : petites terrines hémisphériques à col vertical et à collerette renversée et perforées d'évents occasionnels ; la collerette de l'une a même été supprimée pour l'obtention du format utile (fig. 7).

FLORENT. — LA MORGNE

Four de tuilier

Sur la déclivité exposée au sud sur laquelle j'avais autrefois déjà recueilli des tessons de vases gallo-romains, à mi chemin entre la forêt et un petit ruisseau, territoire de Florent, encore *Son D*, 475, *lieudit la Morgne*, dépendance de

Mon Dieu
Vous aime de tout mon
Coeur sil vous plait
1724

La Paix soit avec
nous sil p'rait à dieu

Fig. 8. — Graffites sur tuiles creuses du XVIII^e siècle, Collection G. Chenet.

la ferme de la Maison-Dieu en Biesme appartenant à M^{lle} H. Chenet, j'ai découvert en 1919, en un sol bouleversé par des tranchées, les substructions d'un important four quadrangulaire tout à fait comparable à celui du Claon (Georget-Périn), et où furent, à l'époque gallo-romaine fabriquées des tuiles comme le prouvent les *moutons* de *tegulae* et d'*imbrices* qui l'environnent ; ce four, bien gallo-romain, ne doit pas être confondu avec les vestiges de la

tuilerie plus moderne, dite de la Morgne, dont les derniers bâtiments furent transférés au Claon vers 1860 et dont l'emplacement fut nivelé depuis ; cet emplacement se trouve un peu plus à l'ouest, plus près de la fontaine, aujourd'hui couverte et drainée.

✱

Comme je l'ai souvent indiqué, la fabrication céramique persista concurremment avec l'industrie verrière dans la vallée de la Biesme jusqu'à nos jours. Dans mon *Atelier du Pont-des-Rêmes* j'avais fait connaître divers graffites de tuiliers du XVIII^e siècle, marchands ou bien ouvriers de l'abbaye de La Chalade ; aujourd'hui, je présente un *carreau à six pans* (fig. 9) avec inscription, pour réclame probablement, tracée par mon ancêtre, Charles Chenet, fils du greffier à la lieutenance de Châtel-Chéhéry, et venu en 1760 dans la vallée de la Biesme pour prendre à bail des Cisterciens de La Chalade leur tuilerie du Claon.

Ce fut par contre, pendant l'exploitation de la tuilerie par ces Cisterciens, que furent certainement tracées sur tuiles creuses les légendes : « Loué soit le Très Saint Sacrement de l'Autelle 1724 » que j'avais eu avant 1914 et celles que j'ai depuis 1919 de toits du Claon, « La Paix Soit avec nous sil plaît à dieu », souhait tout à fait de circonstance en 1919, et « Mon Dieu je vous aime de tout mon Cœur s'il vous plaît 1724 » (fig. 8).

D'un toit du Neufour j'ai encore, et cette fois faite à la Morgne, par un ouvrier habitant le Neufour, une tuile creuse avec l'inscription latine suivante, du Psaume CXII, v. 1-3, dont je respecte la savoureuse orthographe :

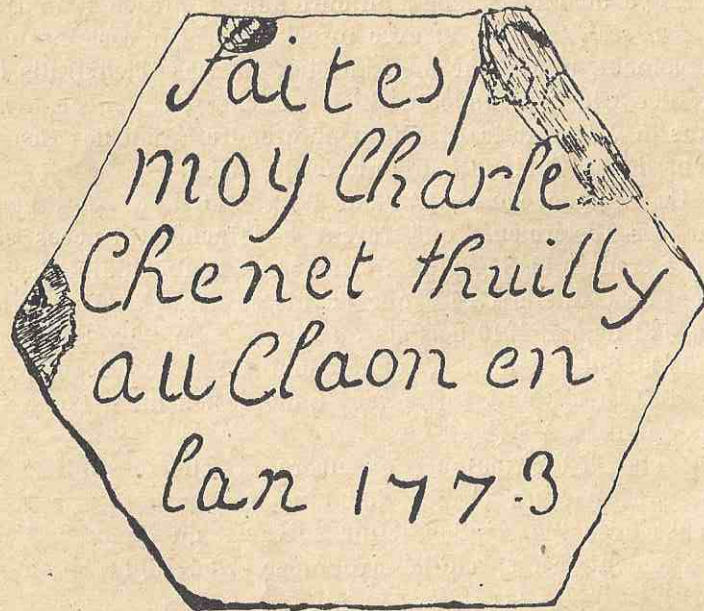
*Laudate puerie dominumme Ladate
nomen di sit nomen domini benedic
et hosque nuc et usque ince qui Lomn
asau Lis ortus que addo casumme Loda
bi Le dominum 8 mai 1704
Matthias Collard.*

J'ai bien encore un autre graffite tracé dans la pâte molle d'une brique très probablement de même époque, c'est un très bref qualificatif à l'adresse des révérends *Prieur*

et *Procureur* de l'abbaye et comme, d'expression ultra-gauloise il n'est naturellement pas en latin, je dois, pour ne pas braver l'honnêteté, m'abstenir de le reproduire ici ; ce pourrait-être cependant un curieux document à incorporer au dossier des relations entre Capital et Travail sous l'Ancien régime.

Le Claon, Décembre 1927.

G. CHENET.



Cliché Revue des Musées.

Fig. 9. — CARREAU A SIX PANS de la tulerie du Claon, *Collection G. Chenet*
Réduit à 1/2

Le Gérant : P. SAVY.

14.765 — Imp. MATOT-BRAINE, 2, Rue du Cadran-Saint-Pierre Reims